ANEXIS
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

DIGITAL AQUITAINE

Numéro SIRET : **80961975200029**

36 Bis Cours du Maréchal juin
33000 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020

contact@anexis.fr | Tel : 05 57 85 59 10 | Fax : 05 57 85 59 19 | 7 rue Duplessy 33 000 Bordeaux | www.anexis.fdefi.com

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Aquitaine et sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Bordeaux - sas au capital de 5440 € - RCS Bordeaux 432 710 663

FRANCE DEFI | MEMBRE INDEPENDANT

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	3 018	246	2 772	1 962	810
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	22 175		22 175		22 175
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 164	8 682	5 482	4 291	1 191
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	1 120		1 120	1 120	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	80		80	80	
TOTAL (I)	**40 557**	**8 928**	**31 629**	**7 453**	**24 176**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes				49 611	- 49 611
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 747	500	31 247	33 054	- 1 807
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	207 846		207 846	259 490	- 51 644
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	259 755		259 755	292 558	- 32 803
Charges constatées d'avance	1 085		1 085	2 102	- 1 017
TOTAL (II)	**500 434**	**500**	**499 934**	**636 815**	**- 136 881**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**540 990**	**9 428**	**531 563**	**644 268**	**- 112 705**

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	270 613	233 258	37 355
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 195	37 355	- 56 550
Situation nette (sous total)	251 417	270 613	- 19 196
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**251 417**	**270 613**	**- 19 196**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 281	242 896	- 120 615
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	125 086	108 536	16 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 012	9 262	5 750
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	17 766	12 961	4 805
TOTAL (IV)	**280 145**	**373 655**	**- 93 510**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**531 563**	**644 268**	**- 112 705**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	153 452	176 057	- 22 605	-12,84
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	148		148	N/S
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	-4 444	85 923	- 90 367	105,17
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	449 240	713 113	- 263 873	-37,00
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		833	- 833	-100
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	15 603	65	15 538	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**614 000**	**975 991**	**- 361 991**	**-37,09**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	141 189	485 931	- 344 742	-70,94
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 658	1 927	3 731	193,62
Salaires et traitements	347 778	311 541	36 237	11,63
Charges sociales	136 795	126 230	10 565	8,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 468	1 509	1 959	129,82
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 006	2 177	829	38,08
Total des charges d'exploitation (II)	**637 895**	**929 316**	**- 291 421**	**-31,36**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**-23 895**	**46 675**	**- 70 570**	**151,19**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	482	660	- 178	-26,97
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**482**	**660**	**- 178**	**-26,97**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**482**	**660**	**- 178**	**-26,97**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**-23 413**	**47 335**	**- 70 748**	**149,46**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		445	- 445	-100
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		**445**	**- 445**	**-100**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	486	2 781	- 2 295	-82,52
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	**486**	**2 781**	**- 2 295**	**-82,52**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-486**	**-2 336**	**1 850**	**79,20**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	-4 704	7 644	- 12 348	161,54
Total des produits (I + III + IV)	614 481	977 096	- 362 615	-37,11
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	633 677	939 741	- 306 064	-32,57
EXCEDENT OU DEFICIT	**-19 195**	**37 355**	**- 56 550**	**151,39**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats	357 472		357 472	N/S
Total	**357 472**		**357 472**	**N/S**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole	357 472		357 472	N/S
Total	**357 472**		**357 472**	**N/S**

Annexes Association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 531 562,81E.
Le résultat net comptable est un déficit de -19 195,48 E.
Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/04/2021 par la Présidente.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe. L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant est estimé à 19 783 Euros au 31 décembre 2020, selon la méthode suivante : droits accumulés avec projection salariale, progression 1%, rotation en fonction de l'âge du salarié et taux d'actualisation de 2%.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Volumes bénévolats valorisés	Cout Horaire appliqué	Valorisation	Section analytique : Projet/Action concernée
5957,87€	60€/h	357 472,20 €	Programme d'animation 2020 Sections D-xxx

Ces contributions volontaires ont été comptabilisées dans les comptes clos le 31 décembre 2020.

Annexes Association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 824	22 985	616	25 193
Immobilisations corporelles	14 012	4 160	4 008	14 164
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	**18 035**	**27 145**	**4 624**	**40 557**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**	862		616	246
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballage récupérables et divers	9 721	2 968	4 008	8 682
TOTAL III	9 721	2 968	4 008	8 682
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**10 583**	**2 968**	**4 624**	**8 928**

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	576
Subventions/financements	160 689
Autres produits à recevoir	12 410
TOTAL	173 676

Annexes Association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	233 258	37 355			270 613
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	37 355	-37 355		-19 195	-19 195
Dont générosité du public					
Situation nette	**270 613**				**251 417**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**270 613**				**251 417**
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des subventions

SUBVENTIONS Programme Animation

ANIMATION
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL ANIMATION :
Objet : Programme d'animation 2020
Attribution : 390 000€
Méthode de Comptabilisation ; le programme a été finalisé sur l'exercice. Il est composé du versement de la subvention 2020 pour 234 000€, le solde non encore versé de la subvention, d'un montant de 156 000 € a été comptabilisé en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

SUBVENTIONS METROPOLE ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 15 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le montant versé sur l'exercice s'élève à 15 000 €.

SUBVENTION CCI ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 16 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépense a été intégralement réalisé, le montant comptabilisé et versé sur l'exercice est de 16 000 €.

SUBVENTION CDC ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 15 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépenses a été intégralement réalisé, le montant comptabilisé au cours de l'exercice s'élève à 15 000 €.

SUBVENTIONS PROJETS

SUBVENTION DIRECCTE
Objet : Développement de l'emploi et compétences de la filière numérique (ADEC – ARFSN)
Attribution : 3 500 €
Méthode de comptabilisation : Le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le montant versé et comptabilisé sur 2020 s'élève à 3500€.

SUBVENTIONS REGION
1- Objet : Développement de l'emploi et compétences de la filière numérique (ADEC – ARFSN)
Attribution : 3 500 €
Méthode de comptabilisation : Un acompte de 50%, soit 1 750 € est comptabilisé et versé au cours de l'exercice. Le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le solde non versé a été comptabilisé en produits à recevoir de 1750€.

Affectation des temps salariés sur les projets 2020

Salarié	Affectation (%)	Section analytique : Projet/Action concernée
LAMARCHE	100%	D-000-Frais Généraux D-001-Animation Commun D-100-Animation CCC D-110-Animation TIC-Santé D-120-Animation TOPOS D-140-Animation Emergences D-141-SPORTECH D-142-Animation IA&DATA D-150-Animation SMART4D
RIBES	100%	
VILLET	100%	
LAMOUR	100%	
ARCADER	100%	
MORAUD	100%	
BOURAHLA	100%	
SARTHE	100%	
COSTE	100%	
MURGAT	100%	
BALAS-CRETIN	100%	
MEAUME	100%	P-001-Action-Spé Communs (ADEC)
TRINQUECOSTE	100%	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	122 281	122 281		
Dettes fiscales et sociales	125 086	125 086		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	15 012	15 012		
Produits constatés d'avance	17 766	17 766		
TOTAL	**280 145**	**280 145**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	37 765
Dettes fiscales et sociales	27 160
Autres dettes	13 690
TOTAL	**78 615**

Annexes Association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 700 Euros.

ASSOCIATION DIGITAL AQUITAINE

Siège social : 406 boulevard Jean-Jacques Bosc
33130 BEGLES
RCS BORDEAUX : 809 619 752

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 5 pages

Les annexes contiennent 14 pages

Aux membres de l'Association DIGITAL AQUITAINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **DIGITAL AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er janvier 2020** à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe des règles et méthodes comptable en **page 7** de l'annexe des comptes annuels et la note « Contributions volontaires » en **page 9** de l'annexe des comptes annuels qui exposent le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation de la contribution volontaire en nature, conformément au nouveau règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

Les règles et méthodes comptables exposées en **page 7** de l'annexe des comptes annuels détaillent les modalités relatives à la présentation des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondage la correcte application de ces principes comptables.

Estimations comptables :

Les relations avec les organismes financeurs sont définies à travers des conventions signées entre ces organismes et votre association.
La note « Analyse des subventions » en **page 13** de l'annexe comptable indique le montant des soldes des subventions à recevoir dans le cadre de ces conventions.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint André de Cubzac
Le 19 mai 2021

SAS G.B. AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Philippe GAUDRIE
Associé - Président

Benoit MONDIET
Associé

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	3 018	246	2 772	1 962	810
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	22 175		22 175		22 175
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 164	8 682	5 482	4 291	1 191
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	1 120		1 120	1 120	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	80		80	80	
TOTAL (I)	**40 557**	**8 928**	**31 629**	**7 453**	**24 176**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes				49 611	- 49 611
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 747	500	31 247	33 054	- 1 807
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	207 846		207 846	259 490	- 51 644
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	259 755		259 755	292 558	- 32 803
Charges constatées d'avance	1 085		1 085	2 102	- 1 017
TOTAL (II)	**500 434**	**500**	**499 934**	**636 815**	**- 136 881**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**540 990**	**9 428**	**531 563**	**644 268**	**- 112 705**

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	270 613	233 258	37 355
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 195	37 355	- 56 550
Situation nette (sous total)	251 417	270 613	- 19 196
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**251 417**	**270 613**	**- 19 196**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 281	242 896	- 120 615
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	125 086	108 536	16 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 012	9 262	5 750
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	17 766	12 961	4 805
TOTAL (IV)	**280 145**	**373 655**	**- 93 510**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**531 563**	**644 268**	**- 112 705**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	153 452	176 057	- 22 605	-12,84
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	148		148	N/S
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	-4 444	85 923	- 90 367	105,17
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	449 240	713 113	- 263 873	-37,00
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		833	- 833	-100
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	15 603	65	15 538	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**614 000**	**975 991**	**- 361 991**	**-37,09**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	141 189	485 931	- 344 742	-70,94
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 658	1 927	3 731	193,62
Salaires et traitements	347 778	311 541	36 237	11,63
Charges sociales	136 795	126 230	10 565	8,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 468	1 509	1 959	129,82
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 006	2 177	829	38,08
Total des charges d'exploitation (II)	**637 895**	**929 316**	**- 291 421**	**-31,36**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**-23 895**	**46 675**	**- 70 570**	**151,19**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	482	660	- 178	-26,97
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**482**	**660**	**- 178**	**-26,97**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**482**	**660**	**- 178**	**-26,97**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**-23 413**	**47 335**	**- 70 748**	**149,46**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		445	- 445	-100
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		**445**	**- 445**	**-100**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	486	2 781	- 2 295	-82,52
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	**486**	**2 781**	**- 2 295**	**-82,52**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-486**	**-2 336**	**1 850**	**79,20**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	-4 704	7 644	- 12 348	161,54
Total des produits (I + III + IV)	614 481	977 096	- 362 615	-37,11
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	633 677	939 741	- 306 064	-32,57
EXCEDENT OU DEFICIT	**-19 195**	**37 355**	**- 56 550**	**151,39**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats	357 472		357 472	N/S
Total	**357 472**		**357 472**	**N/S**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole	357 472		357 472	N/S
Total	**357 472**		**357 472**	**N/S**

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Annexes Association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 531 562,81E.

Le résultat net comptable est un déficit de -19 195,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/04/2021 par la Présidente.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe. L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant est estimé à 19 783 Euros au 31 décembre 2020, selon la méthode suivante : droits accumulés avec projection salariale, progression 1%, rotation en fonction de l'âge du salarié et taux d'actualisation de 2%.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Volumes bénévolats valorisés	Cout Horaire appliqué	Valorisation	Section analytique : Projet/Action concernée
5957,87€	60€/h	357 472,20 €	Programme d'animation 2020 Sections D-xxx

Ces contributions volontaires ont été comptabilisées dans les comptes clos le 31 décembre 2020.

Annexes Association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 824	22 985	616	25 193
Immobilisations corporelles	14 012	4 160	4 008	14 164
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	**18 035**	**27 145**	**4 624**	**40 557**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**	862		616	246
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	9 721	2 968	4 008	8 682
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	9 721	2 968	4 008	8 682
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**10 583**	**2 968**	**4 624**	**8 928**

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	576
Subventions/financements	160 689
Autres produits à recevoir	12 410
TOTAL	173 676

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Annexes Association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	233 258	37 355			270 613
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	37 355	-37 355		-19 195	-19 195
Dont générosité du public					
Situation nette	**270 613**				**251 417**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**270 613**				**251 417**
TOTAL dont générosité du public					

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Analyse des subventions

SUBVENTIONS Programme Animation

ANIMATION
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL ANIMATION :
Objet : Programme d'animation 2020
Attribution : 390 000€
Méthode de Comptabilisation ; le programme a été finalisé sur l'exercice. Il est composé du versement de la subvention 2020 pour 234 000€, le solde non encore versé de la subvention, d'un montant de 156 000 € a été comptabilisé en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

SUBVENTIONS METROPOLE ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 15 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le montant versé sur l'exercice s'élève à 15 000 €.

SUBVENTION CCI ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 16 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépense a été intégralement réalisé, le montant comptabilisé et versé sur l'exercice est de 16 000 €.

SUBVENTION CDC ANIMATION :
Objet : Programme d'action annuel 2020
Attribution : 15 000 €
Méthode de comptabilisation : le programme de dépenses a été intégralement réalisé, le montant comptabilisé au cours de l'exercice s'élève à 15 000 €.

SUBVENTIONS PROJETS

SUBVENTION DIRECCTE
Objet : Développement de l'emploi et compétences de la filière numérique (ADEC - ARFSN)
Attribution : 3 500 €
Méthode de comptabilisation : Le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le montant versé et comptabilisé sur 2020 s'élève à 3500€.

SUBVENTIONS REGION
1- Objet : Développement de l'emploi et compétences de la filière numérique (ADEC - ARFSN)
Attribution : 3 500 €
Méthode de comptabilisation : Un acompte de 50%, soit 1 750 € est comptabilisé et versé au cours de l'exercice. Le programme de dépenses a été entièrement réalisé. Le solde non versé a été comptabilisé en produits à recevoir de 1750€.

Affectation des temps salariés sur les projets 2020

Salarié	Affectation (%)	Section analytique : Projet/Action concernée
LAMARCHE	100%	D-000-Frais Généraux D-001-Animation Commun D-100-Animation CCC D-110-Animation TIC-Santé D-120-Animation TOPOS D-140-Animation Emergences D-141-SPORTECH D-142-Animation IA&DATA D-150-Animation SMART4D
RIBES	100%	
VILLET	100%	
LAMOUR	100%	
ARCADER	100%	
MORAUD	100%	
BOURAHLA	100%	
SARTHE	100%	
COSTE	100%	
MURGAT	100%	
BALAS-CRETIN	100%	
MEAUME	100%	P-001-Action-Spé Communs (ADEC)
TRINQUECOSTE	100%	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	122 281	122 281		
Dettes fiscales et sociales	125 086	125 086		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	15 012	15 012		
Produits constatés d'avance	17 766	17 766		
TOTAL	**280 145**	**280 145**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	37 765
Dettes fiscales et sociales	27 160
Autres dettes	13 690
TOTAL	**78 615**

Comptes annuels annexes
au rapport du Commissaire aux Comptes

Annexes Association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 700 Euros.